



Enfin !!

La déviation commence...

La vie de notre COMMUNE

► 2017 année électorale

Êtes-vous intéressé pour tenir un bureau de vote ?

L'année 2017 sera marquée par deux scrutins généraux au suffrage universel :



- **L'élection du Président de la République**

- 1^{er} tour : **23 avril 2017**

- 2^e tour : **7 mai 2017**

Bureaux ouverts jusqu'à 19h00.

- **Les élections législatives**

- 1^{er} tour : **11 juin 2017**

- 2^e tour : **18 juin 2017**

Bureaux ouverts jusqu'à 18h00.

LE VOTE À BOUVRON

La commune a profité de la refonte de la liste électorale pour créer un troisième bureau de vote.

Les bureaux seront ainsi répartis :

Bureau n° 1 ► Lieu de vote : Mairie

Centre de la commune entre la RD16 (côté gauche) en direction de Campbon et la RN171 (côté droit) en direction de Savenay.

Bureau n° 2 ► Lieu de vote : Salle de la Minoterie

Nord de la commune entre la RD16 (côté droit) en direction de Campbon et la RD102 (côté gauche) en direction de Guenrouët.

Bureau n° 3 ► Lieu de vote : Salle plurivalente du groupe scolaire Félix-Leclerc

Est-Sud-Est de la commune délimitée par la RN171 (côté gauche) en direction de Savenay, la RD16 (côté droit) en direction de Fay-de-Bretagne et la RD102 (côté droit) en direction de Guenrouët.

Les plans de ce nouveau découpage sont affichés en mairie.

Du fait de la création d'un 3^e bureau la commune fait appel aux habitants et recherche :

❶ Des scrutateurs pour le dépouillement

Cette mission consiste à ouvrir les enveloppes de vote une à une, déplier le bulletin et le passer à un autre scrutateur qui le lit à voix haute et intelligible.

Les noms portés sur les bulletins sont relevés sur des feuilles préparées à cet effet par au moins deux scrutateurs.

❷ Des assesseurs pour la surveillance du scrutin

Cette mission consiste à effectuer le contrôle des émargements, procéder immédiatement après à l'estampillage des cartes électorales, gérer l'urne.

Vous voulez être citoyen actif et participer en qualité de scrutateur ou assesseur, faites-vous connaître à la mairie par téléphone au 0240563218 ou par mail : accueil@mairie-bouvron.fr

RAPPEL : Pour voter, chaque électeur doit nécessairement présenter une pièce d'identité.

3 114 habitants : tel est le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2017 dans notre commune

Soit : population municipale : 3075
population comptée à part : 39

La **population municipale** comprend les personnes qui ont leur résidence habituelle sur Bouvron et la **population comptée à part** est celle dont la résidence habituelle est dans une

autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune : étudiants, personnes en maison de retraite ailleurs, en caserne militaire, personnes sans domicile fixe mais rattachées à la commune.

Le mot DU MAIRE

► Enfin, la déviation !

La « déviation » motive un bref historique.

En effet, le projet d'intention de la déviation du bourg de Bouvron nourrissait déjà les discussions locales de la fin du siècle dernier.

À partir de 2001, l'équipe municipale en place, aidée par la volonté des habitants, a réussi à élaborer un projet d'actions constitué d'un fuseau dédié à la déviation résultant de sept variantes, d'un maître d'ouvrage, l'État, et des conventions de partenariat notamment d'aménagement foncier avec les communes de Fay-de-Bretagne et de Blain.

Depuis lors, année après année, la municipalité a suivi avec détermination ce dossier.

En mai 2016, nous avons obtenu l'arrêté préfectoral autorisant le commencement des travaux, mais malgré cette autorisation, il n'y a pas eu de financement.

Enfin les travaux ! Lors des discussions de la Loi de Finances 2017, nos parlementaires de gauche, député et sénateur et moi-même, avons à nouveau porté avec force et fermeté ce dossier auprès d'Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des transports auprès du Ministre de l'Environnement. Nous avons été entendus.

Le Ministre est intervenu personnellement pour que le projet de la déviation de Bouvron puisse bénéficier dès 2017 d'une enveloppe de 5,3 m€ entièrement prise en charge par l'État, permettant, cette année, l'ouverture du chantier.

Aussi, conformément à notre engagement d'information des habitants, nous vous avons rapporté les



détails des travaux prévus par la DREAL, maître d'ouvrage, lors de la réunion publique du 24 mars dernier.

16 ans après... enfin le début des travaux de la déviation prévus sur trois années ! L'obtention de ces crédits d'État est très importante à plusieurs titres, au niveau de la sécurité, du bruit, de la pollution, du mieux vivre mais aussi pour l'aménagement de notre Centre-Bourg.

Le Schéma d'aménagement que nous conduisons avec le cabinet TICA en concertation avec vous s'appuie sur la réalisation de la déviation. Nous pouvons à présent être plus forts pour échanger et rencontrer des investisseurs potentiels pour faire de notre commune, une commune attractive, dynamique et agréable à vivre.

Depuis 33 ans, les dossiers, petits et grands, ont été suivis avec beaucoup d'attention et de professionnalisme par Yves Kervel, directeur des services de la mairie. Il fait valoir ses droits à la retraite. Des dossiers essentiels pour notre commune vont connaître leur concrétisation. La transition arrive bien à temps et c'est Norman Tahrat qui prend le relais.

Au nom des habitants, du Conseil municipal et de la communauté de travail des agents territoriaux, j'adresse à Yves Kervel toute ma reconnaissance et mes remerciements en lui souhaitant une merveilleuse retraite.

Marcel Verger.

Maire de Bouvron,

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

SOMMAIRE

LA VIE DE **NOTRE COMMUNE**
Enfin **la déviation !**

2-20

LA VIE **SOCIALE**
Portrait : **Hicham Rassioui**

21-22

LA VIE **CULTURELLE**
Rendez-vous à la **6^e édition**
du Petit Festival de la Paix

23-25

LA VIE **ASSOCIATIVE**
La **gym Saint-Sauveur**
les filles à l'honneur

26

RENDEZ-VOUS
CALENDRIER DES FÊTES

27

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu

Tirage : 1 500 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger,
maire de Bouvron

Photo de couverture : mairie de Bouvron

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



► La mairie a retrouvé sa fonction



Affluence pour découvrir les nouveaux locaux et l'exposition des artistes bouvronnais.

Après plusieurs mois de travaux, la mairie a réouvert ses portes. Les locaux sont modernisés et accessibles.

Samedi 11 février, beaucoup de Bouvronnais s'étaient donné rendez-vous pour découvrir les nouveaux locaux de la mairie et revoir les œuvres que les artistes bouvronnais ont réalisées lors des Journées du Patrimoine en 2016.

L'HISTOIRE DE LA MAIRIE, POUR, AU FIL DU TEMPS, RÉPONDRE AUX ATTENTES DES BOUVRONNAIS

- D'abord constituée d'une pièce unique, au sein de différents locatifs dans le Centre-Bourg, elle a été installée route de Savenay, dans ce qui était encore à l'époque l'école Sainte-Marie.
- L'école ayant été transformée en école publique à l'époque des lois Ferry, sous la 3^e République, il a fallu rapidement agrandir la capacité des classes. La mairie a donc cédé la place et a investi la place de l'Abbé-Corbillé, en attendant que M. Mathurin Fraboulet (célèbre architecte nantais) aménage à partir de 1895 les ruines de l'ancienne église pour que la mairie s'y installe en 1905.
- Ce sont des bombardements alliés qui détruisent la mairie en 1944. La mairie est alors provisoirement installée à l'angle sud-est de la place de l'Abbé-Corbillé.
- En juin 1948, les élus de l'époque ont décidé de s'installer rue Louis-Guihot pour créer un véritable « centre communal », proche de la poste, des pompes à incendies, d'un dispensaire. L'architecte Georges Ganuchaud édifiera le bâtiment tel qu'il est aujourd'hui. La mairie a été inaugurée le 6 juillet 1952.
- le 11 février 2017, les locaux sont modernisés, remaniés et accessibles, une vraie transformation de la mairie d'origine.

La vie de notre COMMUNE



Autour de Marcel Verger, maire, les enfants du Conseil municipal d'enfants, Yves Daniel, député, et Mohamed Saadallah, sous-préfet de Chateaubriant-Ancenis.

Marcel Verger a souligné que ces travaux vont permettre à Bouvron de se projeter dans l'avenir et d'appréhender dans les meilleures conditions l'ensemble les 2 grands projets au cœur du développement de notre cité : la déviation et le schéma d'aménagement du Centre-Bourg.



L'accueil est plus ouvert derrière un comptoir dans le hall entièrement revu.

L'accueil est totalement remanié et plus ouvert, la salle du conseil et des mariages accessible grâce à un tout nouvel ascenseur extérieur, les bureaux réaménagés pour plus de confort pour les agents municipaux.

La rénovation a un coût, 350 000 €, qui a été supporté à la fois par la commune et par l'État, à hauteur de 100 000 €.



L'ascenseur extérieur permet l'accessibilité de tous à l'étage, notamment à la salle du Conseil municipal et des mariages.

La vie de notre COMMUNE

► Norman Tahrat

Un nouveau directeur des services à la mairie



Tout le monde connaît Yves Kervel, l'actuel directeur des services. Il est en poste depuis 33 ans et il a fait valoir ses droits à la retraite. Il quittera ses fonctions le 31 mars et il passe la main à Norman Tahrat.

Après avoir reçu quelque 28 candidatures, le choix du maire

et du jury s'est arrêté sur Norman Tahrat, jeune diplômé de Sciences Politiques de Grenoble, qui a déjà exercé quelques années à Paris, dans l'administration centrale.

Il dirigera les 25 agents qui assurent au quotidien le fonctionnement de la mairie et ses services au public.

« J'ai répondu à l'appel à candidature car j'ai découvert Bouvron et j'ai tout de suite été attiré par la dynamique de la commune. Les projets sont nombreux, mais je suis surtout séduit par la dimension participative et collaborative qui est mise en œuvre ici dans la réalisation des grands projets. Cela correspond à ma sensibilité et ma formation. Je souhaite fortement m'impliquer sur les projets d'aménagement du Centre-Bourg et ceux concernant le développement durable ».

En poste depuis 2 mois aux côtés d'Yves Kervel qui lui passe le flambeau, il tient à remercier l'ensemble des agents « qui m'ont réservé un accueil de grande qualité, ce qui présage de belles collaborations ».

► Bouvron.eu

Bienvenue sur le nouveau site de la commune

Modernisé, plus ergonomique, plus accessible, plus lisible, le nouveau site est en ligne depuis début avril.

Découvrez ses nouvelles fonctionnalités et promenez-vous dans Bouvron.eu

Le site nouveau a été conçu après avoir fait l'objet d'une consultation des associations, des agents municipaux et des élus pour mieux répondre aux attentes de proximité des habitants.

Grâce à sa nouvelle ergonomie, ses fonctions différentes et son contenu plus riche, il est un outil utile au quotidien : en un seul clic vous avez accès à l'agenda de la ville, aux manifestations culturelles et associatives, aux démarches administratives, aux informations sur les projets de notre commune et à tous les liens qui vous sont nécessaires pour mieux vous informer.

C'est un vecteur important pour la transmission des informations que vous pouvez consulter sur votre ordinateur mais aussi sur vos tablettes et téléphones portables.

Alors... rendez-vous sur www.bouvron.eu où vous pouvez laisser également vos messages sur la boîte mail de la mairie .



La vie de notre COMMUNE

► La déviation de Bouvron

Démarrage des travaux avant l'été 2017

Le projet de la déviation de Bouvron va franchir une nouvelle étape en 2017 avec le démarrage des travaux routiers.

À partir de juin 2017, les chantiers d'ouvrages d'art et de création de giratoires débutent. Préalablement à ces chantiers importants, des déboisements ont d'ores et déjà été réalisés en février 2017 et les réseaux (télécom, électricité, eau potable) seront déplacés au cours du printemps.

MISE EN SERVICE PRÉVUE EN 2020

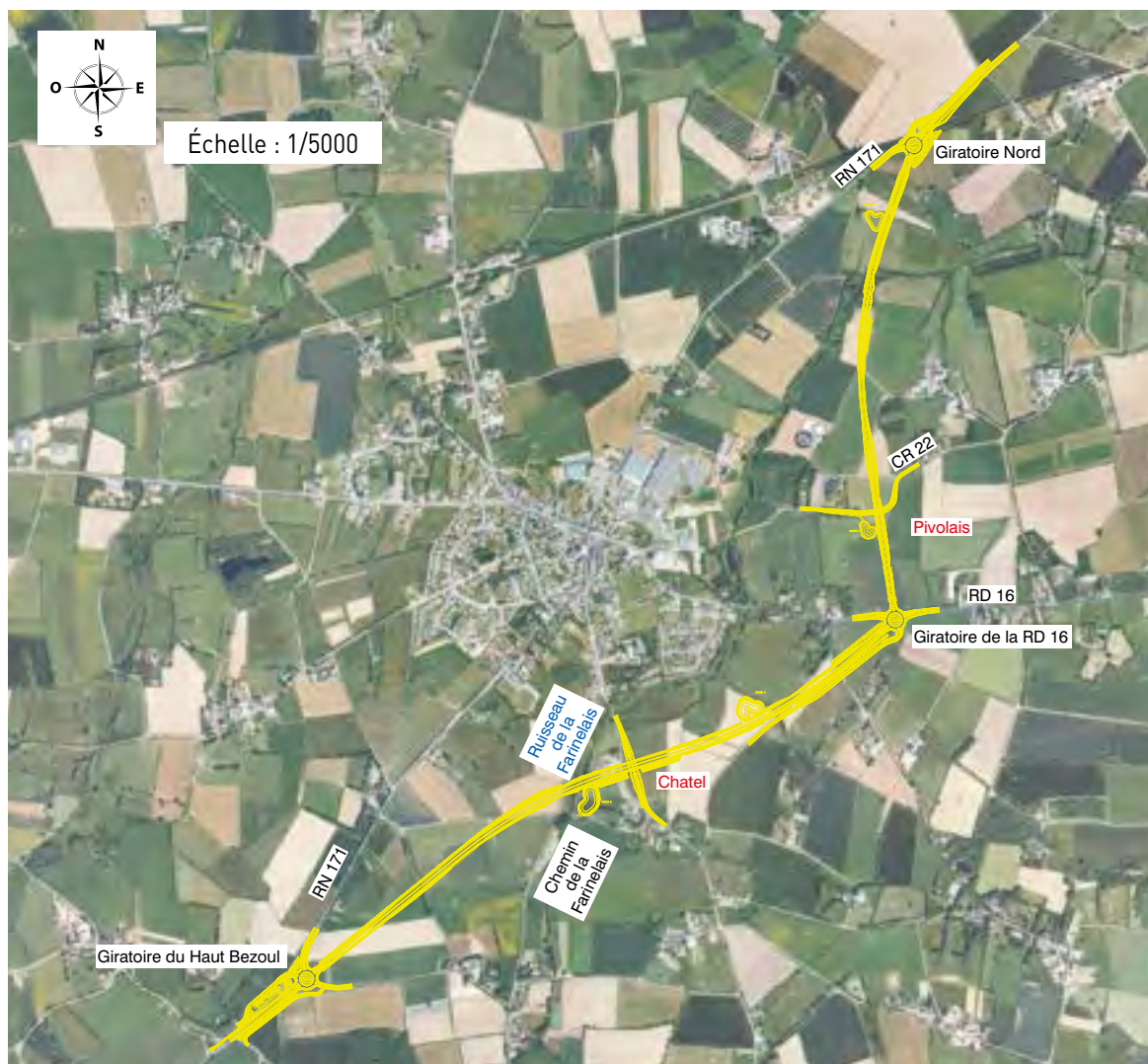
La déviation de Bouvron est une opération, sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire. Ce projet d'une longueur totale de 4 km environ sera réalisé sur un tracé neuf à l'Est de l'agglomération de Bouvron. La déviation comprend une section avec créneau de dépassement à 2x2 voies sur la partie sud ; une section bidirectionnelle sur la partie nord et 3 giratoires permettant d'assurer le

raccordement avec la RN171 actuelle au sud et au nord ainsi qu'avec la RD16.

UNE RÉUNION PUBLIQUE EN JUIN

Avant l'été 2017, un journal de chantier produit par la DREAL Pays de la Loire sera distribué à tous les habitants de Bouvron pour présenter le déroulement des travaux. Une réunion publique d'information sera aussi organisée par la DREAL Pays de la Loire à Bouvron fin juin 2017 afin de présenter l'organisation des travaux et les contraintes attendues sur la circulation.

Les lieux, dates et horaires exacts vous seront communiqués ultérieurement.



Un schéma directeur pour l'aménagement d

► Une nouvelle réunion publique le 27 avril 2017

Après 24 ans d'attente, l'État vient de débloquer les crédits pour la réalisation de la déviation de Bouvron. C'est très important car la transformation et la modernisation de notre commune en dépendent largement. Grâce au contournement, le Centre-Bourg va enfin pouvoir connaître des aménagements qu'il était impossible d'envisager avec les 12 000 véhicules/jour qui le traversent.

En attendant cette décision enfin favorable et pour pouvoir être opérationnelle rapidement, la municipalité avait anticipé les études dès 2013. C'est ainsi qu'elle a confié à des cabinets extérieurs le soin de réfléchir et de faire des propositions sur ce que peut être le Centre-Bourg demain.

Le cabinet d'architecture TICA, retenu pour doter la commune d'un document cadre, travaille aujourd'hui sur un scénario qu'il a présenté à la population en réu-

nion publique en novembre et dont les grandes lignes ont été retenues par les habitants.

Depuis lors, ils consultent les entreprises et investisseurs potentiels pour que les objectifs imposés par la municipalité soient remplis : renforcer la dynamique urbaine et l'attractivité du Centre-Bourg, tout en apportant des solutions à la demande de logements et en développant une offre économique de qualité.



Les architectes urbanistes présenteront les avancées sur leur étude lors d'une nouvelle réunion publique à laquelle tous les habitants sont invités :

Jeudi 27 avril à 19h30 à Horizinc



u Centre-Bourg

Le cœur du schéma directeur pour l'aménagement futur est la place centrale du Centre-Bourg, la place de l'Abbé-Corbillé et l'immeuble dit « Datin », aujourd'hui propriété de la commune.

Le bourg est à la croisée des routes et des chemins de l'Histoire, tous convergent vers la place de l'Abbé-Corbillé.



1835

Le cadastre de 1835 montre l'église entourée de son cimetière. Au sud, sur une grande parcelle, une construction importante est visible, implantée entre cour et jardin. Une maison noble ?



1954

Le cadastre de 1954 montre le bourg avec ses rues "redressées", son église et sa mairie reconstruites et la place Corbillé devenue un espace public de centralité. Au sud de la place, l'îlot Datin est constitué de plusieurs habitations donnant sur la place et sur la rue Waldeck-Rousseau et d'un local de stockage édifié sur la rue de Serrant percée à l'est.

Manteau
de cheminée
dans l'immeuble
Datin.



L'HISTOIRE DE LA PLACE

C'est sur cette place centrale du Centre-Bourg de Bouvron qu'a été implantée l'ancienne église Saint-Sauveur sans doute construite au cours du XIII^e siècle pour remplacer la chapelle primitive fondée par les moines bénédictins de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon au X^e siècle. Elle était entourée de son cimetière. L'édifice est plusieurs fois remanié au cours des siècles et restauré. Trop exiguë, l'église est finalement reconstruite sur son site actuel de 1892 à 1895. L'ancien édifice est transformé en halles et mairie. Il seront fortement impactés par la guerre et seront totalement démolis. La mairie, quant à elle, sera construite sur son lieu actuel, rue Louis-Guihot, après la dernière guerre.

Au cours du XIX^e siècle, le tracé des rues anciennes est globalement régularisé et les nouvelles maisons de bourg construites à l'alignement des voies. La construction de « l'îlot Datin », dont une façade donne sur la place et les autres dans deux rues adjacentes, participe à cette urbanité nouvelle.



L'Abbé Corbillé était un prêtre réfractaire qui, sous la Révolution avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Il dut se cacher. Il fut dénoncé et capturé par le bataillon de la Manche. Il a été fusillé au pied de l'église et enterré sur place en 1794.

La vie de notre COMMUNE

► Budget 2017

Le Conseil municipal du 21 mars a été consacré principalement au vote du budget général qui regroupe toutes les missions de service public qu'exerce notre collectivité.

D'autres budgets annexes assujettis à la T.V.A. ouverts pour une opération ponctuelle ont également été votés, par exemple le budget du quartier des Landes de Bardoul, le budget d'assainissement des eaux usées...

Le budget général, d'un montant de 4 466 000 € dont 1 888 000 € en investissement s'équilibre autour de 2 axes majeurs :

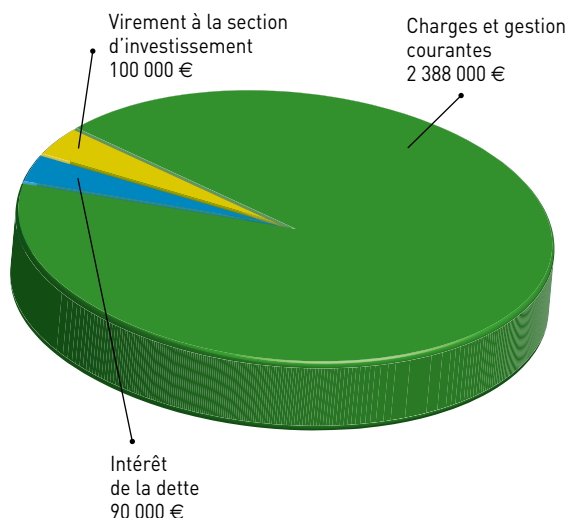
- préserver le pouvoir d'achat des ménages en n'augmentant pas les taux d'imposition
- offrir des services municipaux de qualité aux habitants.

Et ce, malgré la baisse significative de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État depuis 2014 à hauteur de 145 000 € pour 2017.

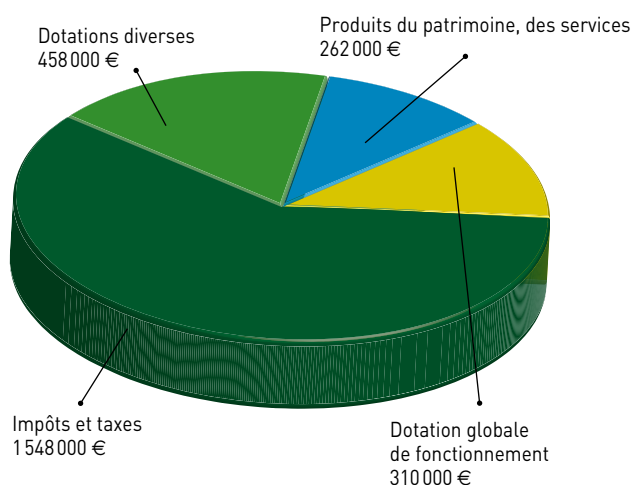
LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement : 2 578 000 €

Elles correspondent aux frais engagés pour assurer la bonne marche des services municipaux. Le poste le plus important est celui des charges à caractère général et de gestion courante : travaux d'entretien sur voies, réseaux, bâtiments, subventions, fournitures, eau, électricité, carburants, personnel...



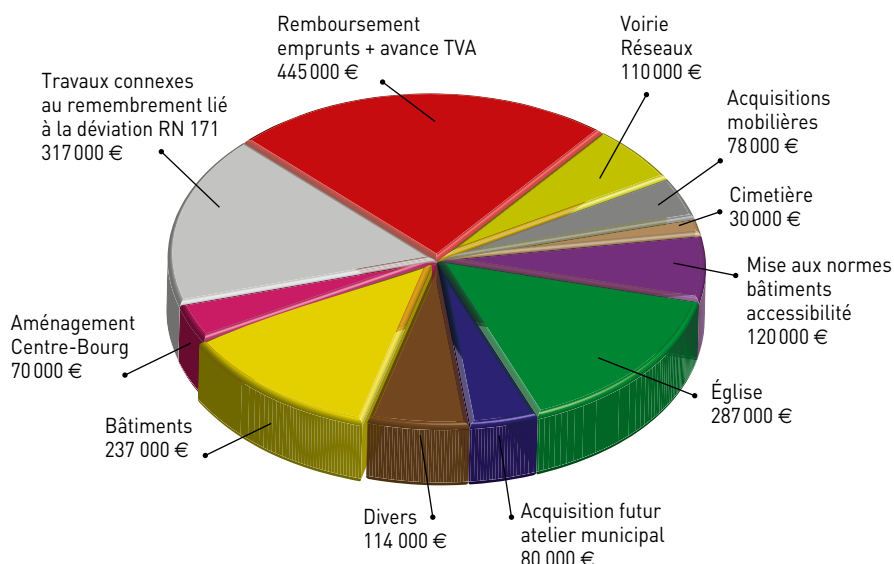
Les recettes de fonctionnement : 2 578 000 €



L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement : 1 888 000 €

Elles sont nécessaires pour améliorer la qualité de la vie, l'entretien du patrimoine existant, construire les équipements nécessaires à la vie de la commune. La principale dépense pour 2017 concerne les travaux de la mise aux normes d'accessibilité du cimetière et des bâtiments communaux ; sans oublier les études sur le devenir du Centre-Bourg. Conformément à nos engagements une seconde tranche de crédit de 150 000 € est affectée à l'église (soit 300 000 € sur 2 ans).



La vie de notre COMMUNE

► Autorisation de sortie de territoire : mesure nouvelle

Depuis le 15 janvier, les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devront être munis :

- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité.

Il n'est pas besoin de se déplacer. L'AST prend la forme d'un formulaire CERFA n° 15646*01 accessible sur le site www.service-public.fr et à remettre complété et signé au mineur. L'AST sera demandée aux points de sortie du territoire français.

L'AST sera requise en cas de voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique ou centre de

vacances) dès lors que le mineur voyage sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale.

Elle devra être présentée pour toute sortie du territoire.

La durée de l'AST est fixée par l'adulte titulaire de l'autorité parentale (durée d'un voyage ou période fixe).

Toutefois, **l'autorisation est délivrée pour une durée maximale d'un an.**



► Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

**la carte d'identité
à portée de clic !**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

* liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

**MES DÉMARCHES
à portée de clic !**

Cartes d'identité

Du nouveau : elles sont à demander dans les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales biométriques.

Les plus proches de Bouvron : Pontchâteau, Montoir, Savenay, Châteaubriant, Blain, Nort-sur-Erdre.

Dès le 1^{er} mars 2017, la demande de carte nationale d'identité sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée, dématérialisée et dont les délais de fabrication sont réduits.

Pour effectuer sa demande, il faudra se rendre dans une commune équipée de ce nouveau dispositif (liste complète disponible sur le site de la préfecture de Loire-Atlantique).

Toutefois, les communes non équipées, dont Bouvron, pourront continuer à vous offrir des services de proximité :

- en orientant les usagers vers les mairies équipées du dispositif de recueil ou de prise d'empreintes. Vous aurez également la possibilité de passer par un site internet dédié sécurisé : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Cette pré-demande en ligne remplacera le dossier papier. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements. Après avoir rempli le formulaire, il faudra déposer l'ensemble des pièces justificatives dans l'une des mairies équipée d'un dispositif de recueil ou de prise d'empreintes.

► Participez au zéro phyto, Adoptez l'attitude « Brin d'herbe »

La loi « Labbé » du 6 février 2014 proscrit l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics afin de préserver la qualité de l'eau et la biodiversité à compter du 1^{er} janvier 2017.

Cela fait maintenant 8 ans que la commune de Bouvron a fait le choix d'entretenir l'ensemble de ses espaces publics en « zéro phyto ». Cette nouvelle pratique a obligé les services espaces verts à repenser leurs méthodes de travail, en utilisant de nouveaux outils pour un désherbage essentiellement mécanique et en généralisant le paillage. Cela se traduit par une augmentation importante de la charge de travail des agents.

La commune encourage donc tous les habitants à en faire de même devant chez eux. C'est le sens de l'opération « Brin d'herbe » menée auprès des habitants par le Conseil municipal et le Conseil municipal d'enfants le samedi 11 mars dans le Centre-Bourg : en arrachant le brin d'herbe devant sa porte, chaque bouvronnais peut aider le personnel des services techniques à relever le défi du « zéro phyto ».

Et pour accompagner le retour de cette végétation spontanée, qui change notre perception des espaces publics, une campagne de plantation de mélange de graines de fleurs va être lancée, pour embellir les pieds de mur de notre bourg.



Samedi 11 mars, opération citoyenne « Brin d'herbe » avec les enfants du Conseil municipal d'enfants.

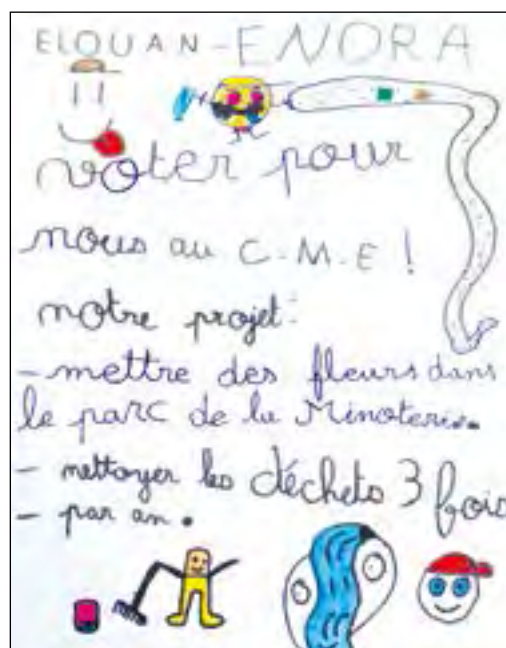
► UNE INITIATIVE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS OPÉRATION « RAMASSAGE DE DÉCHETS »

Participez avec eux
à la journée Éco-Citoyenne
Samedi 22 avril 2017
à 14h00
au parc de la Minoterie

Chacun se verra remettre la panoplie du parfait éco-participant : gants, sacs-poubelle pour un tri des déchets (papier, verre, plastique) et pinces de ramassage.

Au-delà de son utilité pratique, cette journée Éco-Citoyenne entend sensibiliser les Bouvronnais au respect de leur environnement dont ils sont tous acteurs à part entière.

Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences, sont les bienvenus.



« Nettoyer les déchets » inscrit dans l'un des programmes de campagne lors des élections du CME de novembre 2016.

► **CHRISTELLE BACONNAIS**, conseillère municipale chargée de mettre en place le Conseil municipal d'enfants (CME) et d'en assurer le suivi, en lien avec Laurent Bissery, adjoint aux affaires scolaires.



Christelle Baconnais, conseillère municipale et Céline Réveillère, coordinatrice.

Pourquoi avez-vous souhaité mettre en place un CME ?

Parce que nous avons toujours une vision et une réflexion d'adulte pour aborder certains points de notre vivre-ensemble. Les enfants sont la plupart du temps éloignés des décisions. C'est bien là l'objectif du CME : recueillir leurs idées, leur façon de voir, les impliquer dans la vie citoyenne, leur faire découvrir le partage, les règles de vie en société... par exemple le respect des autres et de la nature, la gestion des déchets, ou encore comment et pourquoi voter...

Sont-ils organisés comme un Conseil municipal ?

Oui, en quelque sorte. L'organisation est simple : c'est l'expression d'une véritable démocratie. Les enfants se regroupent en binôme paritaire pour constituer une liste autour des propositions, ils font une campagne électorale auprès de leurs camarades pour présenter leurs projets et ils en discutent. Seule cette phase se déroule au sein des deux écoles, ce qui permet également aux instituteurs de servir de base aux échanges sur la citoyenneté.

Les représentants sont démocratiquement élus par un vote organisé comme une élection normale, avec isolements, urnes, bulletins de vote. Les élus se rencontrent toutes les 4 à 6 semaines, ils font avancer leurs idées. En 2016, ils ont également visité la mai-

rie, les services techniques, ont assisté au Conseil municipal et ont mis en place le projet Terracycle. Ils ont aussi rendu visite aux personnes âgées de la Maison de retraite en leur proposant sketches, chants, danses...

Tous les projets sont accompagnés par des élus de la commission Affaires Scolaires et par des parents volontaires. L'organisation pratique est assurée par Céline Réveillère, coordinatrice enfance-scolaire à la mairie.

L'objectif est bien que les enfants gèrent eux-mêmes le temps, le budget, les partenaires à contacter, les animations à mettre en place.

Quel en est le bilan après une année de fonctionnement ?

À la fin de cette première année, nous constatons que le bilan est positif, les enfants sont bien impliqués, ils sont motivés et il y a un fort suivi des réunions préparatoires.

En conclusion, nous sommes satisfaits, même si quelques réflexions sur l'organisation interne restent à mener.

Nous suivons avec grand intérêt l'essence même de leurs projets qui sont toujours axés sur l'envie de faire pour les autres et pour la nature. C'est très enrichissant pour tout le monde, pour eux et pour nous également.

► TÉMOIGNAGES

Elles sont toutes les deux élues au CME depuis 2015

Pourquoi avez-vous décidé de participer au CME ?

Clémence : je souhaite aider les « autres » et leur apporter quelque chose.

Louise : moi, j'ai des idées et je voulais les partager pour apporter un « mieux » pour tout le monde.

Quels sont vos projets ?

Clémence : chaque groupe présente ses projets, nous en discutons et apportons nos remarques. C'est ainsi que notre proposition de jardin potager a été retenue pour 2017.

Louise : notre groupe avait proposé la journée écologique avec ramassage et animation sur les déchets. Notre projet a été retenu et il se déroulera le 22 avril.



Clémence, en CM1



Louise en CM2

Au bout d'un an, est-ce que CME vous a apporté quelque chose ?

Clémence : moi j'avais beaucoup de mal à travailler en commun, j'y arrive maintenant dans le CME.

Louise : ça m'a permis de libérer ma parole. J'avais des idées mais beaucoup de difficulté à les exprimer. Ça va mieux maintenant, ça m'a donné confiance en moi.

Toutes les deux sont bien motivées pour continuer leur mandat...

► Point d'étape sur les travaux de l'immeuble Louis-Guihot

Cet immeuble du Centre-Bourg daté de 1900, fermé depuis 2005 et sous bail à Habitat 44 depuis février 2015 est en cours de réhabilitation, il va connaître une profonde mutation. Les travaux sont en cours.

En quoi consistent les travaux ?

Le bâtiment sera entièrement rénové dans sa globalité et mis aux normes actuelles. Il permettra d'accueillir 7 logements sociaux du type 1bis au type IV, qui seront mis à la location par Habitat 44.

Attenant à cet immeuble, les toilettes et un logement d'urgence seront également réhabilités. Ils font partie de ce marché de travaux mais resteront propriété de la Commune. Le logement d'urgence entrera dans un réseau reconnu de solidarité et sera géré par un établissement intermédiaire, les « Eaux Vives ». La commune aura ainsi à disposition 2 logements d'urgence – l'autre est situé dans l'ancienne cure – pour pouvoir accueillir les personnes en difficulté qui seront dirigées sur ces sites selon un protocole de validation et en accord avec la commune.

3 étapes de travaux pour une durée de 14 mois :

- Les travaux ont débuté fin octobre 2016 par une phase de désamiantage et la dépose de quelques éléments tels que les cloisons intérieures.
- Depuis le début de cette année et d'ici fin février, les entreprises procèdent à la démolition des planchers intermédiaires. Pour cela, une trémie est réalisée dans la toiture afin d'évacuer les planchers et reconstituer les dalles de chaque étage. La toiture sera ensuite refaite pour réaliser le chantier intérieur indépendamment des intempéries.
- Enfin, avant l'été, le chantier se poursuivra par le démarrage des travaux à l'intérieur de l'immeuble.

Le coût des travaux

Les travaux sont pris en charge par Habitat 44 pour la partie logement dans le cadre du bail emphytéotique qui a été signé avec la commune en 2015.

La commune de Bouvron conformément à ce bail, subventionne à hauteur de 65 000 € chaque logement et prend à sa charge le montant des travaux du local d'urgence en partenariat avec le Conseil départemental, soit 80 000 € chacun.

Des questions sur le chantier ?

Habitat 44, propriétaire, a fait appel à un expert qui est l'interlocuteur des riverains, de la commune, des entreprises et d'Habitat 44 : il joue le rôle d'arbitre si des décisions sont à prendre : c'est une garantie d'écoute et de réponses pour chaque partenaire.

Contact : Habitat 44

3 boulevard Alexandre Millerand - 44200 Nantes

Tél. 02 40 12 71 00

www.habitat44.org



► LE POINT SUR LE VILLAGE RETRAITE

Tout le site a été déconstruit. Le marché est en cours pour attribuer les travaux à une entreprise. Il sera notifié en mai.



► Le Parc d'Activités du Bel Air (PABA)

Début des travaux d'aménagement

Annoncé depuis plusieurs années, le Parc d'activités du Bel-Air va sortir de terre cette année. Le permis d'aménager, déposé par la Communauté de commune, vient d'être autorisé et les travaux de viabilisation démarreront en mars prochain et seront finalisés à l'été 2017.

Idéalement situé, le long de la RN171 (Saint-Nazaire/Laval) et à proximité directe de la RN165 (Nantes/Vannes), le Parc d'activités est destiné à permettre le développement des entreprises locales et à accueillir des entreprises extérieures qui sont à la recherche d'une situation préservée leur permettant de rayon-

ner sur les pôles d'activités de la Métropole Nantes/Saint-Nazaire dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et des services.

D'une superficie totale de 49 452 m², le premier lot de ce parc offrira à la commercialisation 40 828 m² cessibles réparties en trois îlots qui pourront être découpés à la demande, en fonction des besoins des entreprises :

- Îlot A : 8 694 m²
- Îlot B : 12 010 m²
- Îlot C : 20 134 m²

Programme :

Les lots seront définis en fonction des demandes des acquéreurs.

Surface :

Surface cessible	: 40 828 m ²
Voirie	: 4 036 m ²
Espaces verts	: 4 588 m ²
TOTAL	: 49 452 m ²

Accès :

RD43

La réalisation de ce Parc d'activités répond à la volonté du Pays de Blain d'offrir de l'emploi local et prioritairement pour les habitants du Pays de Blain.



► Deux informations du service Enfance pour améliorer le service aux familles

► PORTAIL INTERNET FAMILLE : UN VRAI SERVICE AUX FAMILLES

Le changement de logiciel de gestion du service enfance avec la mise en place d'un Portail Internet Famille a eu un réel succès.

Sur 128 familles qui fréquentent le service enfance (accueil périscolaire et/ou accueil de loisirs) seulement une vingtaine a fait le choix de ne pas adhérer au Portail Famille.

Ce nouveau fonctionnement a amélioré le service dans différents domaines avec un système de réservation en ligne pour les familles, l'envoi dématérialisé des factures, l'envoi de mails et la gestion et la mise à jour plus rapide des dossiers.

Le changement de logiciel n'a eu aucune incidence sur la tarification des différentes prestations. Les familles ont seulement vu un changement au niveau de la mise en forme de la facture.

Dorénavant, le détail des horaires d'arrivée et de départ est visible sur le Portail Famille (et non plus sur la facture).

De plus, le prix de chaque prestation est détaillé, contrairement aux factures précédentes sur lesquelles le tarif du goûter était inclus dans le tarif de l'accueil périscolaire du soir.

Par l'intermédiaire du Portail Famille vous pouvez également ajouter des documents en ligne, comme l'attestation CAF, et avoir accès aux différents règle-

ments intérieurs ainsi qu'à la calculatrice en ligne permettant de connaître le tarif des différentes prestations en fonction de votre quotient familial.

Pour tout renseignement, contacter le service Enfance à la mairie au 02 40 56 24 54.



► QUE FONT LES ENFANTS CET ÉTÉ ? L'ALSH ET À VOTRE DISPOSITION

Comme l'été dernier, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) ouvrira ses portes 5 semaines : du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet et du lundi 21 août au vendredi 1^{er} septembre 2017.

Sophie David, la responsable ainsi que l'équipe d'animation proposeront aux enfants des thématiques sur chaque semaine autour d'activités ludiques et sportives.

Le programme complet sera diffusé à partir du mois de mai.

Contact : 02 40 56 24 54



► Les inscriptions à l'école publique Félix-Leclerc

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune de Bouvron, ou parent d'un enfant né en 2014 et vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants pour la rentrée de septembre 2017 ?

Pour ce faire, adressez un courriel à l'adresse suivante :

ce.0440479g@ac-nantes.fr

en indiquant vos coordonnées, ou téléphonez au **02 40 56 38 00** aux horaires d'ouverture de l'école.

Un rendez-vous pourra vous être fixé.

Vous devrez alors vous munir des documents suivants :

- le carnet de santé de votre enfant.
- le votre livret de famille.
- le certificat de radiation de votre enfant s'il vient d'une autre école.



Retrouvez les informations sur : www.ecolebouvron.org

► Les élèves de l'école Saint-Sauveur ont travaillé sur le thème du voyage

Depuis le début de l'année, la plupart des classes ont participé à des actions de solidarité, notamment en suivant le Vendée Globe 2016. Ils ont suivi le bateau de Tanguy de Lamotte qui relayait l'opération « 1 clic, 1 cœur » au profit de l'association Chirurgie Cardiaque. La vente de gâteaux et cartes postales a permis de récolter 200 € pour l'association.

- Les maternelles et CP ont rêvé avec le conteur-voyageur Marc Michaut.
- Les CE ont découvert l'Afrique en réalisant un village africain en terre et dessiné des animaux africains.
- Et des classes de découvertes sont organisées pour les CE2, CM1 et CM pendant les vacances de Pâques sur différents thèmes.



Contact : <http://ecolestsauveur.net>

À noter, les prochaines actions :

- Une foire aux plants le 22 avril.
- Un rallye vélo le 14 mai.
- Les Portes ouvertes le 19 mai.
- La fête de l'école le 25 juin.

► Améliorons le tri de nos déchets

Avec plus de 576 kg de déchets ménagers par habitant par an, le geste éco-citoyen du tri est devenu primordial.

Parmi les 11 tonnes de déchets qui sont collectées tous les jours dans nos poubelles, il reste encore beaucoup trop de matériaux recyclables qui sont perdus faute d'avoir été triés avant d'être jetés : bouteilles en verre, papiers, emballages cartonnés ou bouteilles d'eau et boîtes de conserve...

L'impact environnemental et financier du déchet trié est nettement inférieur à celui des ordures ménagères. Il y a donc clairement un intérêt pour chacun à arrêter de jeter ce qui peut être recyclé, car « recyclé » signifie aussi « économisé ».

Mais attention, tout n'est pas recyclable dans nos poubelles :

Ce qui doit être trié pour être recyclé :

- Les bouteilles en plastique
- Les boîtes de conserve

- Les canettes de sodas
- Les suremballages cartonnés
- Les briques alimentaires
- Les bouteilles et les bocaux en verre
- Et les papiers-journaux-magazines

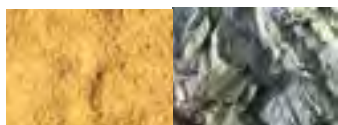
Les « faux-amis » qui doivent rester dans votre poubelle :

- Le verre cassé
- Les miroirs
- La vaisselle
- Les pots de yaourt et de crème fraîche
- Les films souples en plastiques, par ex : sacs plastiques, blister, cellophane
- Les barquettes en polystyrène

Les erreurs de tri coûtant cher, il est des fois préférable de jeter dans la poubelle plutôt que dans la colonne de tri.

N'hésitez pas à consulter le guide du tri de la communauté de communes du Pays de Blain : <https://www.pays-de-blain.com/gestion-des-dechets/trier-ses-dechets/> ou contacter le service Déchets de la Communauté de communes - Tél. 02 40 79 09 92.

→ Pourquoi trier ?



ÉCONOMISER LES MATIÈRES PREMIÈRES

Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol, on utilise de la matière existante pour fabriquer de nouveaux objets. Recycler une canette en aluminium permet d'économiser 2,44 tonnes de bauxite.



CRÉER DES EMPLOIS

De nombreuses personnes nécessaires pour la collecte, le tri, le recyclage mais aussi dans l'animation.



LIMITER LE VOLUME DE DÉCHETS

Les emballages représentent une grande partie de nos déchets. Trier permet de limiter ce volume et de donner une nouvelle vie aux matériaux recyclables.

LIMITER LES RISQUES DE POLLUTION



En triant nous permettons à certains matériaux d'être réutilisés. De ce fait, nous extrayons moins de matières premières du sol et cela évite une partie des pollutions dues à l'extraction des ressources naturelles et à leur transport.

ÉVITER LE GASPILLAGE

Nous jetons beaucoup d'emballages vides, qui, s'ils étaient triés et réutilisés, pourraient servir à fabriquer de nouveaux objets. Le plastique recyclé par exemple, sert à fabriquer de nouveaux jouets ou encore de nouveaux vêtements.

► HIPPIE ET FONTAINE, 2 BOUVRONNAISES PARTICULIÈRES...

Deux races bovines très différentes mais complémentaires et adaptées à notre projet d'éco-pâturage sur notre commune.

En effet « **Hippie** », notre vache de race Highland est installée depuis des siècles au nord de l'Écosse dans un environnement marécageux, humide et froid.



Hippie

La nature lui a donné tous les attributs pour affronter les exigences des lieux et du climat : cuir épais, pelage à poils longs servant de parapluie et de couverture.

Pour l'accompagner, « **Fontaine** », est une vache de race jersiaise, race laitière, présente sous toutes les latitudes des plus froides aux plus chaudes régions. Petite vache gentille de gabarit sans muscles saillants, elle s'adapte très facilement aux éléments extérieurs grâce à sa résistance naturelle notamment lorsqu'elle ne produit pas de lait.



Fontaine

Ces deux vaches, propriétés de la commune, contribuent à l'éco-pâturage et sont installées soit au sud du Clotais, soit à côté de l'école Felix-Leclerc, ou sur le "poumon vert".

► Info pratiques

- **LA MAIRIE DE BOUVRON VOUS ACCUEILLE** le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00. Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 30.
Le samedi matin uniquement pour les démarches d'état civil de 9 h 00 à 12 h 00.
- **LA DÉCHETTERIE DE BOUVRON EST OUVERTE** le mardi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 au lieu-dit « La Gare » - Route de Guenrouët à Bouvron.

► Il s'installe à Bouvron

- **L'ENTREPRISE IZYSS INFORMATIQUE** développe son activité en s'installant dans le local 1 rue Bardoux à Bouvron. Il propose l'installation, le dépannage/maintenance et la formation pour les ordinateurs, les box, les tablettes et autres smartphones.

Contact : 06 76 59 89 91
izyss.informatique@gmail.com

► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 08 10 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

► Un Point Relais Particulier Emploi à la MEEF du Pays de Blain

La Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation (MEEF) du Pays de Blain a désormais un Point Relais Particulier Emploi grâce à la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM). Le Point Relais Particulier Emploi est un espace de proximité d'information et d'orientation, dans lequel les usagers peuvent trouver une information généraliste et de la documentation sur l'emploi à domicile.

Dans le cadre d'un partenariat le personnel de la Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation est formé par la FEPEM pour diffuser des informations fiables sur l'emploi à domicile : contrat de travail, déclaration, rémunération, aides financières, formation professionnelle et dispositif de protection sociale.

Il pourra ainsi apporter une information et des conseils fiables et de qualité pour tous les habitants de la Communauté de communes, notamment aux particuliers qui souhaitent embaucher ou qui emploient déjà un salarié à leur domicile et aux salariés ou demandeurs d'emploi qui souhaitent s'orienter vers le secteur de l'emploi à domicile, sur les questions liées à l'emploi à domicile.

Cette démarche vise également à faciliter la rencontre entre les besoins des habitants et la demande d'emploi de proximité, par la mise en relation entre employeurs et salariés potentiels.

Les métiers concernés : garde de jeunes enfants, accompagnement de personnes en perte d'autonomie, l'aide à la vie quotidienne et ménagère ou encore des petits travaux de bricolage ou de jardinage.

QU'EST-CE QUE LA FEPEM ?

La FEPEM (www.fepem.fr) porte et défend le modèle des emplois à domicile.

Les emplois à domicile entre particuliers constituent la réponse organisée et professionnelle des citoyens aux besoins qu'ils expriment dans leur vie privée et familiale : garde d'enfants, bien vieillir au domicile, accompagnement du handicap, équilibre vie familiale et vie professionnelle, en priorité.

Elle est le porte-parole de 3,6 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,6 million de salariés. Elle soutient leurs intérêts auprès des institutions nationales et européennes.

Contact : pays-de-blain.com
02 40 79 09 92

Au premier plan :
Agnès Turc, Présidente
de la FEPEM et Gérard Dréno,
Président du Pays de Blain.

Au second plan :
Thomas Baudry, Responsable
développement Interrégional
Nord-Ouest de la FEPEM
et Fanny Nelson, Responsable
Emploi Formation
du Pays de Blain.



La vie SOCIALE

► AIDE À DOMICILE

L'accompagnement au quotidien



ADAR

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES À DOMICILE DEPUIS 1973

L'ADAR s'adresse à toutes les personnes qui ont besoin d'aide de manière ponctuelle ou permanente.

Les aides à domicile interviennent pour l'entretien du logement et du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, l'aide à l'hygiène et à la toilette, l'aide administrative, l'aide aux aidants, la garde de jour et de nuit, la garde d'enfants, l'aide aux devoirs...

Pour toute demande, un responsable de secteur se déplace à domicile pour évaluer les besoins et proposer le service le plus adapté. Un devis gratuit est systématiquement remis.

Contact : Gwendoline Thobie, responsable de secteur
0240 42 86 06 - g.thobie@adar44.com

Antenne de Pontchâteau : La Cafetais
1 rue des Châtaigniers - 44160 Pontchâteau

Accueil du public :
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
www.adar44.com



► Portrait

Hicham Rassioui, parcours d'un pompier franco-marocain



Le Centre de secours de Bouvron a accueilli dans son équipe Hicham Rassioui depuis quelques années, aboutissement d'un parcours atypique d'un bouvronnais franco-marocain, volontaire et déterminé à s'intégrer dans son pays d'accueil.

En Juin 2008, suite à son mariage avec sa femme originaire de Loire-Atlantique, il quitte Marrakech pour venir en France et s'installer dans la campagne bouvronnaise. Doté d'une licence en droit marocain et se destinant à être avocat, c'est un tout autre destin qui l'a amené à vivre et se fondre dans le paysage bouvronnais. Dès son arrivée, avec beaucoup de volonté, d'efforts et de curiosité mais aussi avec l'aide de sa famille, ses amis et ses voisins, il s'immerge dans la vie française. Il observe, il essaie de connaître l'autre

et de comprendre le fonctionnement de la culture française. Le travail, d'abord à Malville puis à la production/fabrication à la Fromagerie de Bouvron, lui permet de poursuivre son intégration. Puis le sport avec la pratique de la course à pied.

C'est un collègue de travail de la Fromagerie, pompier à Bouvron, qui va l'inciter à s'engager comme pompier bénévole et lui donner envie de rencontrer Thierry Guilbaud, Chef de centre à Bouvron. Les objectifs du Centre de secours, son esprit d'équipe, ses valeurs de solidarité, le séduisent immédiatement car il y trouve là des valeurs humaines fortes. « Dès mon arrivée, je me suis tout de suite senti intégré. J'ai suivi toutes les formations rigoureuses qui sont nécessaires pour être pompier. Apporter aide et secours aux habitants, me rendre utile auprès des gens, voilà ce qui me motive dans cet engagement. ».

L'envie d'Hicham : aller toujours plus loin !

La vie SOCIALE

► Les Restaurants du Cœur

Les inscriptions pour la campagne d'été sont ouvertes

La campagne d'été 2017 a commencé le jeudi 6 avril à 10 h 00.

Si vous souhaitez vous inscrire, c'est toujours possible pendant toute la durée de la campagne aux jours et heures d'ouverture du centre les jeudis matin des semaines paires, de 10 h 00 à 11 h 30.

Il faut apporter une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille), l'avis d'impôt 2016 et tous justificatifs de charges et de ressources. L'inscription ne sera effective que lorsque toutes les pièces justificatives auront été fournies.

Renseignements :
Centre de Savenay
2 boulevard des Acacias
44260 Savenay

Contact :
09 80 94 81 16
06 64 40 12 67



► Comment maîtriser les consommations d'énergie ?

L'Espace Info-Énergie est situé dans les locaux de la Communauté de communes à Blain.

Son conseiller est à votre écoute et saura vous conseiller.

Les particuliers peuvent bénéficier sur rendez-vous individualisé de conseils gratuits sur la maîtrise des consommations d'énergie, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières pour des projets de rénovation ou de construction...

Des permanences se tiennent à l'espace Info-Energie : les deux prochaines se tiendront le **mardi 2 mai 2017 et le mardi 13 juin de 9 h 00 à 13 h 00.**

N'hésitez pas à communiquer les coordonnées du conseiller Espace Info-Énergie aux habitants-es en recherche d'informations :

Clément Lambert
Conseiller Espace Info-Énergie
29 route du château d'eau
44 130 Blain
Contact :
02 40 14 59 04
nord-est.44@eiepd.fr

► Info CPAM

Changeons de regard sur les médicaments génériques !

Efficaces, sûrs et économiques, les médicaments génériques représentent un progrès majeur pour notre système de santé. Présents depuis 20 ans en France, ils ont trouvé leur place dans les pratiques de santé.

Entre 2010 et 2014, **7 milliards d'euros d'économies ont ainsi pu être réalisés** grâce aux médicaments génériques, contribuant ainsi à financer le remboursement de nouveaux médicaments efficaces mais onéreux.

Utiliser les médicaments génériques, c'est l'affaire de tous !



► Danse modern'jazz

La section modern jazz de l'Amicale laïque organise ses 2 galas de fin d'année

105 danseuses et danseurs auront le plaisir d'évoluer sur la scène de la salle culturelle Horizinc sur un thème entièrement construit par leur professeur Samuel Quintin.

**Rendez-vous samedi 10 juin à 20 h 30
et dimanche 11 juin à 14 h 30.**

Tarifs : 5 € pour les amicalistes
5 € à partir de 3 ans
6,50 € à partir de 10 ans

Réservation :
par mail : dmj@gmail.com
ou par téléphone : 02 40 56 39 84



► La bibliothèque, lieu de connaissance et de vie



Dimanche 28 janvier, toutes portes ouvertes, la Bibliothèque a bien montré qu'elle n'était pas qu'un lieu où l'on ne fait qu'emprunter des livres ou étudier. Ce n'est plus d'actualité. Les Bouvronnais, petits et grands ont pu découvrir ce lieu sympathique aux multiples rayonnages garnis de romans, essais, livres historiques et aussi l'espace livres pour enfants, BD, journaux. Au cours de cette matinée les bénévoles ont reçu, expliqué et enregistré les adhésions.

Mais pas que cela ! Parce que la bibliothèque est aussi un lieu de lien social, c'est autour d'une exposition de sculptures, peintures, bijoux en perles tissées et art culino-floral que **deux des quatre auteurs du livre « Bouvron sur les pas de ses Poilus » ont remis les bénéfices de la vente du livre à trois associations.**

D'un accord unanime, les 4 auteurs, Arthur Maillard, Louis Hervy, Jean-Yves Bonnet et Jean Surget ont choisi de donner trois chèques de 370 € à Rose-Anne Nicolas, présidente de l'association Guetteurs de rêves qui gère la bibliothèque, à Francis Blanchard, président de l'association ABESS en contribution à la rénovation de l'église qui a subi les outrages de la dernière guerre et qui doit être restaurée et à Ouest



Jean Surget, Louis Hervy, Josiane Bonnet, Francis Blanchard et Rose-Anne Nicolas.

France Solidarité, représentée par Jean Surget, pour alimenter le compte d'aide aux enfants victimes de la guerre.

Au cours de cette manifestation, un hommage émouvant a été rendu par Louis Hervy à la mémoire de l'un des auteurs, Jean-Yves Bonnet, décédé début janvier qui fut à l'initiative de ce livre. Il a rappelé sa passion et ses compétences de chercheur, qu'il a mis également à disposition des bouvronnais au sein de la commission patrimoine.

Rendez-vous à la 6^e édition du

► DU 12 AU 14 MAI **Le cœur d'Horizinc battra aux**

3 journées pour tous les publics et pour découvrir la culture espagnole

Après une édition qui mettait à l'honneur la Suède et nous rappelait l'histoire du Prix Nobel, cette année, direction le sud de l'Europe pour aller à la rencontre de l'Espagne, de sa culture, de sa langue, de ses artistes, de son Histoire, de la paix et de la guerre civile.

Peintres, conférenciers, danseurs, musiciens, acteurs vont se succéder sur la scène d'Horizinc.

VENDREDI 12 MAI

En ouverture du Petit Festival une belle expo de peinture colorée : Joana Prats, peintre espagnole résidant à Nantes nous emmène dans son monde. Elle peint des paysages avec des cieux désespérément bleus et des terres ocrées, mêlés aux rouges et bleus violets. Entre grâce et flamboyance, elle pense avec les mains.

Puis Joana laissera la place au film *Volver* de Pedro Almodovar qui sera projeté dans la salle culturelle.

Raimunda et Soledad, deux sœurs, retournent dans leur village de la Mancha pour entretenir les tombes de leurs parents et rendre visite à leur tante Paula. Quand elles rentrent à Madrid, le mari de Raimunda tente de violer leur fille, Paula. Celle-ci se débat et le tue accidentellement. Quand Raimunda revient de son travail, elle découvre le cadavre et s'en débarrasse dans le congélateur d'un restaurant dont le propriétaire lui a confié les clés. Prise pour la maîtresse des lieux, la jeune femme se reconvertit en cuisinière....



Les réservations se font en mairie au 02 40 56 32 18 ou sur yesgolive.com

Les tarifs

- Pass pour la journée du samedi 13 mai :
 - tarif plein : 18 €.
 - tarif réduit : 9 € (accès au flamenco et au concert de Salsa).
- Flamenco : Laura La Mori uniquement : 10 €.

Bar et restauration sur place.

Librairie présente tout le week-end sur site : auteurs espagnols en VO et traductions.

- Concert Salsa MAS BAJO uniquement : 15 €.
- Théâtre d'objets FRERES : 12 €.
- Séance de cinéma *Volver* : entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.
- Accès gratuit aux 2 conférences, dans la limite des places disponibles.

Pour le cinéma et les conférences, priorité aux personnes détentrices de billets pour les concerts.

Petit Festival de la Paix couleurs de L'Espagne

SAMEDI 13 MAI

Connaissez-vous l'histoire de Guernica ?

Dominique Dupuis Labbé, Conservateur général du patrimoine à la Direction générale des patrimoines au Service des musées de France viendra nous faire découvrir Guernica, le célèbre tableau de Picasso ; véritable spécialiste de Picasso, elle a travaillé durant 11 ans à l'hôtel Salé à Paris, le musée Picasso et a écrit plusieurs livres sur l'artiste.



La culture espagnole, ne se découvre pas sans flamenco... nous quitterons le nord de l'Espagne, pour la traverser et nous retrouver tout au sud, en Andalousie, terre du flamenco : à travers un « tablao » Laura La Mori, nous emmènera au cœur des scènes flamencas andalouses les plus anciennes.

Pour finir la soirée, nous accueillons le groupe MAS BAJO. Composé de 13 musiciens cubains, chiliens et français, **MAS BAJO** est un groupe incontournable de la scène afro-cubaine. Sur scène **MAS BAJO** fait exploser une salsa éclectique et métissée, pour le plus grand plaisir des danseurs et des mélomanes !



DIMANCHE 14 MAI



Le Petit Festival de la Paix, ne peut pas ne pas s'interroger sur la Guerre civile espagnole : rendez-vous avec **Pilar Martinez Vasseur**, Professeur d'Histoire et Civilisation de l'Espagne contemporaine à l'Université de Nantes et co-directrice du Festival de cinéma espagnol de Nantes.

Son intervention sera suivie par le spectacle FRÈRES : théâtre d'objets autour de la guerre civile : *Frères* est inspiré d'une histoire familiale, celle du grand-père d'Arno, combattant antifasciste, anarchiste, qui a été contraint à l'exil dans les derniers jours de la guerre d'Espagne. Deux personnages nous racontent l'histoire d'une fratrie dans l'Espagne en guerre, du coup d'État de Franco à l'exil vers la France. Une histoire racontée à travers leurs souvenirs de petit-fils, une histoire qui leur a été racontée et qu'ils veulent à leur tour transmettre, pour comprendre et ne pas oublier.

Retrouvez le programme complet
sur le site internet de la mairie de
Bouvron : www.bouvron.eu
et sur la page Facebook Horizinc

**VENEZ NOMBREUX
DECOUVRIR
LA CULTURE ESPAGNOLE**

La vie ASSOCIATIVE

► La gym Saint-Sauveur, les filles à l'honneur

Le dimanche 8 janvier, les gymnastes bouvronnaises se sont retrouvées à la salle municipale de gym de leur club de la Saint-Sauveur de Bouvron afin de participer dans la bonne humeur à une démonstration de mouvements devant leurs parents et grands-parents.

Ce fut l'occasion pour les babys-gym, filles et garçons, de montrer, les mouvements de motricité appris par leur monitrice Coco. Puis se sont succédées les autres catégories, exclusivement féminines, les mini-poussines, les poussines, les jeunes et les aînées, pour la démonstration des mouvements. Toutes ont commencé depuis janvier les compétitions beaucoup plus officielles.

Vous pouvez suivre les résultats sur le site de la Gym : <https://sites.google.com/site/lagymssaintsauveur/>

Les prochains rendez-vous du club pour cette saison

- **Samedi 22 avril 2017 de 10h30 à 12h00** ► Le club organise la journée des copains et invite les jeunes filles nées entre 2011 et 2014 et garçons nés entre 2012 et 2014 à venir découvrir et pratiquer la gymnastique à la salle de gym.

- **Samedi 13 mai après-midi** ► Le club bouvronnais organise une compétition départementale dans la catégorie jeunesse 1^{re} et 2^e années. Venez nombreux encourager les gymnastes du département.

Contact : 02 40 56 21 72



Le groupe des poussines.

► Stage de basket pour une progression garantie !

Le club Saint Sauveur Basket Bouvron pour clôturer sa saison 2016/2017 organise son 2^e camp AFEX qui se déroulera à la salle des sports de Bouvron du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet et nouveauté cette année une seconde date est proposée du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre.

Ce stage d'une semaine réunit des jeunes licenciés de la région âgés de 9 ans à 18 ans pour pratiquer le basket, approfondir leurs jeux et leurs techniques. Les journées débutent à 9 heures pour se terminer à 18 heures. Une nocturne est prévue en milieu de semaine jusqu'à 21 heures.

Développement des fondamentaux techniques :

- Conduite de balles, tirs, passes.
- Dextérité, feintes, travail défensif.
- Tournois, concours et matchs.
- Plus de 6 heures de basket par jour.

Ce camp est proposé par Youssou Cissé entraîneur BE2 complet qui organise cette manifestation depuis 10 années, le tout encadré par des animateurs confirmés.

Le stage peut prendre jusqu'à 70 joueurs par semaine.

Inscription par mail :

saintsauveurbasketbouvron@gmail.com

ou sur site : campafex.com

cyoubasketballmax.com

► Les infos du club de foot

Les manifestations prévues par le club de foot

- **Samedi 29 avril 2017** ► Repas du Foot (Bouvron).
- **Samedi 20 mai 2017** ► Portes Ouvertes : Football féminin (complexe de la Vigne - Bouvron).
- **Samedi 3 juin 2017** ► Fête du Foot : Tournoi de Pétanques (Bouvron).
- **Dimanche 4 juin 2017** ► Fête du Foot : Tournoi de Foot inter-quartier (Bouvron).
- **Samedi 10 juin 2017** ► Tournoi U11 - U13 (Bouvron).
- **Dimanche 11 juin 2017** ► Vide-greniers (Bouvron).
- **Samedi 24 juin 2017** ► Repas des supportrices et féminines (Bouvron).

Les projets pour la saison 2016-2017

- Étude de faisabilité de la labellisation de l'école de foot.
- Formations modulaires au diplôme d'éducateur C.F.F.1 sur le site de Bouvron.

Calendrier DES FÊTES 2017

8 avril	GÉNÉRATION'S CASTORS Repas - Horizinc
15 avril	ACCA Repas - Horizinc
22 avril	MUNICIPALITÉ ET CME Journée Citoyenne : Opération ramassage de déchets - Parc de la Minoterie
22 avril	ÉCOLE SAINT SAUVEUR Foire aux plants
29 avril	FOOTBALL Repas - Horizinc
7 mai	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide-greniers - Salle des sports
12, 13 et 14 mai	MUNICIPALITÉ Petit Festival de La Paix - Horizinc
14 mai	ÉCOLE ST-SAUVEUR Rallye Vélo - Grande Salle de la Minoterie
20 mai	FOOTBALL CLUB FAY-BOUVRON Football féminin Portes Ouvertes Complexe de la Vigne
26, 27 et 28 mai	AL SECTION THÉÂTRE Théâtre Jeunes - Horizinc
10 et 11 juin	AL DANSE Gala - Horizinc
17 juin	ÉCOLE FÉLIX LECLERC Fête de l'école - Horizinc
24 juin	AL LA MINOTE Concert de fin d'année - Horizinc
25 juin	ÉCOLE ST SAUVEUR Fête de l'école - Parc de la Minoterie
29 juin	GYM Assemblée Générale - Horizinc

**APPEL
AUX
ARTISTES**

HORIZINC'ARTS en septembre

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, les peintres et sculpteurs sont invités à exposer, peindre et sculpter sur place à Horizinc.

Si vous souhaitez y participer, faites-vous connaître à la mairie de Bouvron :

secretariat@mairie-bouvron.fr ou **tél. au 02 40 56 32 18**

La manifestation se tiendra **samedi 16 septembre à partir de 10 h 00** et **elle est gratuite.**



Appel à la mémoire pour les Journées du Patrimoine en septembre

La commission Patrimoine travaille en partenariat avec la Société Fromagère, sur l'histoire et la vie de la Fromagerie. Un appel est lancé à tous les Bouvronnais qui possèdent des photos, des documents, des objets... ayant un lien avec l'histoire de cette grande entreprise installée sur notre com-

mune. Ces documents seront exposés lors des **Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochains.**

Merci de contacter le secrétariat de la mairie : **02 40 56 32 18**

et par mail : **secretariat@mairie-bouvron.fr**



Le Petit Festival de la Paix

12-14 mai
Bouvron
Horizinc



Restauration et bar sur place

Samedi 13 mai :

- Pass plein tarif 18 € / Pass tarif réduit 9 € (accès flamenco et salsa)
- Flamenco Laura La Mori uniquement 10 €
- Concert salsa Mas Bajo uniquement 15 €

Dimanche 14 mai :

Théâtre d'objets *Frères* 12 €

Séance de cinéma et conférences :

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
Priorité aux personnes détentrices de billets
pour les concerts

SALSA
FLAMENCO
CONFÉRENCES
PEINTURE
CINÉMA
THÉÂTRE D'OBJETS